

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
de Pont de Beauvoisin - Savoie

06012023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vingt-six juin deux mille vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Beauvoisin Savoie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERTHOLLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation : 20 juin 2023

Présents : M. Christian BERTHOLLIER, Maire, Mme Myriam FERRARI, M. Daniel PEYSSONNERIE, Mme Céline YACONO, M. Daniel LOMBARD, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, Mme Bernadette BLANC-DREVETTE, M. François DEUDON, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Abdelkader DJELLAD, Thierry MERMET-PEROZ, Mme Catherine FERRARI, M. Pascal LECOCQ, M. François MEDIMEGH et M. Gérard GOZE

Absents excusés : M. Olivier CASTELIN, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN et Mme Geneviève VILLETON

Pouvoirs : M. Olivier CASTELIN à M. Daniel LOMBARD, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN à Mme Myriam FERRARI, et Mme Geneviève VILLETON à M. Pascal LECOCQ

Quorum	10
Présents	16
Pouvoirs	3
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Secrétaire de séance : M. Daniel LOMBARD

OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES – CREATION ET MODIFICATION

Monsieur le Maire rappelle que des commissions municipales ont été créées en début de mandat afin de préparer les dossiers qui sont ensuite soumis au Conseil Municipal : affaires scolaires, cadre de vie, animation, communication, marchés publics, PLU.

Monsieur le maire propose de créer deux nouvelles commissions nommées :
SALLE DES FETES et FINANCES.

La commission FINANCES est ouverte à l'ensemble des conseillers qui souhaitent en faire partie, soit :

Christian BERTHOLLIER, Bernadette BLANC-DREVETTE, Catherine FERRARI, Myriam FERRARI, Gérard GOZE, Pascal LECOCQ, Daniel LOMBARD, François MEDIMEGH, Thierry MERMET-PEROZ, Daniel PEYSSONNERIE, Geneviève VILLETON et Céline YACONO.

La commission SALLE DES FETES sera composée de 8 membres (6 membres liste 1 et 2 membres liste 2) désignés par vote à bulletins secrets parmi les conseillers qui se sont portés volontaires sachant que Monsieur le maire est membre d'office :

Bernadette BLANC-DREVETTE, Catherine FERRARI, Myriam FERRARI, Gérard GOZE, Pascal LECOCQ, Daniel LOMBARD, François MEDIMEGH, Thierry MERMET-PEROZ, Monique SANVIDO, Geneviève VILLETON et Céline YACONO.

De plus, Monsieur le maire informe l'Assemblée de :

- la demande de Madame Myriam FERRARI d'intégrer la commission CADRE DE VIE
- la démission de Monsieur Gérard GOZE de la commission ANIMATION et de la commission COMMUNICATION
- la demande de Monsieur Gérard GOZE d'intégrer la commission CADRE DE VIE et propose de répondre favorablement à ces demandes.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier la composition des commissions suivantes :

Commission ANIMATION

Membres : Madame Myriam FERRARI
Mme Bernadette BLANC-DREVETTE
M. Olivier CASTELIN
M. François DEUDON
Mme Catherine FERRARI
M. François MEDIMEGH
M. Daniel PEYSSONNERIE
Mme Geneviève VILLETON

Commission CADRE DE VIE

Membres : Monsieur Daniel LOMBARD
Mme Louisa BELAGGOUNE
M. Olivier CASTELIN
M. Abdelkader DJELLAD
Mme Myriam FERRARI
M. Gérard GOZE
Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN
Mme Annie LABARRE
M. Pascal LECOCQ
M. Thierry MERMET-PEROZ
M. Daniel PEYSSONNERIE
Mme Geneviève VILLETON

Commission COMMUNICATION

Membres : Monsieur Daniel PEYSSONNERIE
Mme Bernadette BLANC-DREVETTE
Mme Catherine FERRARI
Mme Myriam FERRARI
Mme Annie LABARRE
M. François MEDIMEGH

- **DECIDE** de créer les commissions suivantes :

Commission SALLE DES FETES

Membres : Monsieur Christian BERTHOLLIER
Mme Bernadette BLANC-DREVETTE
Mme Myriam FERRARI
Monsieur Gérard GOZE
Monsieur Pascal LECOCQ
Monsieur Daniel LOMBARD
Monsieur François MEDIMEGH
Madame Monique SANVIDO

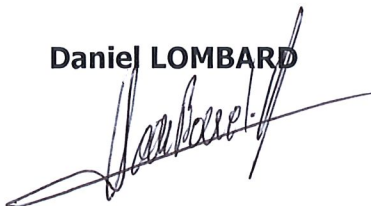
Commission FINANCES

Membres : Monsieur Christian BERTHOLLIER
Mme Bernadette BLANC-DREVETTE
Mme Catherine FERRARI
Mme Myriam FERRARI
M. Gérard GOZE
M. Pascal LECOCQ
M. Daniel LOMBARD
M. François MEDIMEGH
M. Thierry MERMET-PEROZ
M. Daniel PEYSSONNERIE
Mme Geneviève VILLETON
Mme Céline YACONO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Secrétaire de séance,

Daniel LOMBARD



Le Maire,

Christian BERTHOLLIER



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 073-217302041-20230626-06012023BIS-DE